

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

# L'ESPRIT *d'agglo*

Le magazine d'information

ÉTÉ 2021 - n°04



**GRAND ANGLE**

**VOTRE ÉTÉ**  
*sur l'agglo*

[agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr)

## GRAND ANGLE

L'Agglo installe des zones de gratuité dans deux déchèteries

## PREMIER PLAN

Votre été sur l'Agglo

## ZOOM

Covid-19 : les élus en soutien aux entreprises impactées

# Édito



**BRUNO DRAPRON**

Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Dans quelques jours cela fera un an que les Maires de l'agglomération ont été élus.

Un an que l'équipe communautaire qui m'accompagne est au travail pour le développement de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants.

Parmi les priorités qui ont été les nôtres, l'accompagnement et le développement de notre tissu économique a été probablement celle qui nous a le plus occupé.

Tout d'abord, parce que notre territoire a besoin de création de richesse pour financer les services publics aux habitants. Ensuite, parce que le contexte sanitaire particulier de cette année a affecté beaucoup d'entreprises que nous nous devons de les soutenir.

Une nouvelle dynamique d'implantation d'entreprises sur l'agglomération a pu prendre forme et nous continuons à œuvrer chaque jour en ce sens.

Ces dernières semaines, nous avons pu vous annoncer une nouvelle hautement symbolique dans ce domaine avec la renaissance de la friche industrielle Saintronic par le groupe Chalvignac et l'entreprise Zolux. A la clé, plus de 110 emplois productifs sur ce site en friche depuis plus de dix ans.

L'arrivée de l'été est également porteur d'espoir après l'année encore compliquée que nous avons tous vécu. Le contexte sanitaire a épargné peu de champs de nos vies mais la situation semble s'améliorer et peut être pouvons-nous regarder maintenant les jours à venir avec plus de sérénité.

C'est en tous cas mon souhait et vous trouverez dans ce Mag' des perspectives estivales intéressantes sur l'agglomération, qu'il s'agisse du tourisme ou des activités proposées aux enfants de cette aggro.

Quoiqu'il en soit et tout au long de l'été, restez vigilants et respectueux des gestes barrières, pour votre santé et celle de vos proches.

Bel été à tous en territoire saintais.



04



## PANORAMIQUE

Une prime pour pédaler électrique !

07



## GRAND ANGLE

L'Agglo installe des zones de gratuité dans deux déchèteries

11



## FINANCES

Un budget ambitieux et maîtrisé

## SOMMAIRE

12



## PREMIER PLAN

Votre été sur l'Agglo

16



## ZOOM

Covid-19 : les élus en soutien aux entreprises impactées

### L'ESPRIT D'AGGLO N°4 ÉTÉ 2021

Directeur de publication : Bruno Drapron

Comité de rédaction : Bruno Drapron, Maud Parnaudeau

Editeur : Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes. Tel : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : Instant Urbain

Impression : Imprimerie Vincent, sur papier certifié PEFC 100%

Crédits photographiques : Anthony Arnaud, Sébastien Laval, Marion Bertin, J.F. Weill, Laurent Jahier, CDA Saintes.

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépot légal : juin 2021

www.agglo-saintes.fr

18



## PORTRAIT

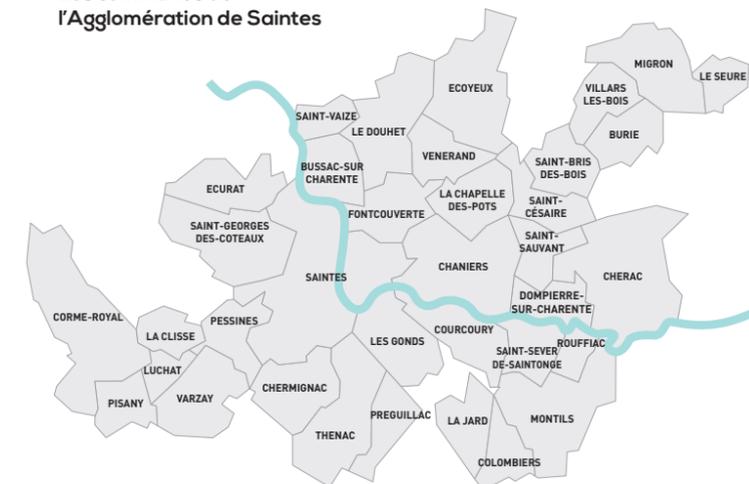
Jérôme Tessendier, directeur général de la distillerie Tessendier & fils



## LES TRÉSORS DE SAINTONGE

La Chapelle-des-Pots & Chaniers

Les communes de l'Agglomération de Saintes



# Une prime pour pédaler électrique !



Vous envisagez d'acheter un Vélo à Assistance Electrique (VAE) ? L'Agglomération vous propose une aide financière à hauteur de 200 € pour sauter le pas de la mobilité douce. Pour être éligible, vous devez remplir plusieurs conditions et acheter votre VAE chez un vélociste du territoire. Une belle occasion de soutenir le commerce local tout en faisant un geste pour l'environnement !

Plus d'infos sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Et vous, que mangez-vous ?

**Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête sur vos habitudes et pratiques alimentaires menée par l'Agglomération et les communautés de communes voisines en vue de la construction du futur Projet Alimentaire Territorial. Retour sur vos réponses.**

### PROFIL DES RÉPONDANTS



55 communes représentées



75% des répondants sont des femmes et 25% des hommes



Près de 50% des répondants ont entre 40 et 65 ans



65% des ménages dépensent plus de 100 €/mois dans l'alimentation

### VOS HABITUDES ALIMENTAIRES AUJOURD'HUI ET LEUR ÉVOLUTION

Lieu d'achat : les grandes et moyennes surfaces en tête



65%

des sondés déclarent effectuer souvent leurs achats alimentaire en **grandes et moyennes surfaces**



41%

chez les artisans traditionnels



39%

sur les marchés

Moins de viande, plus de bio



Tendances nationales



12% de viande consommée en moins de 10 ans

**STABLE**  
la consommation en fruits et légumes

x2 évolution du marché bio en 5 ans

**EN BAISSÉ**  
la consommation de lait, yaourt & fromages

+ 4,4% par an consommation de plats et produits transformés

Enquête



**EN BAISSÉ**

**EN HAUSSE**

**EN HAUSSE**

**STABLE**

**EN BAISSÉ**

### LA PLACE DU LOCAL

Part globale des produits locaux

58% des répondants achètent au moins la moitié de leurs légumes localement, contre 42% pour les fruits. Deux tiers des répondants consomment plus de 50% de leurs œufs localement. Avec 11% des sondés qui achètent au moins 50% de produits laitiers en local, les produits laitiers (fromage, beurre, crème et autres) sont très peu issus d'une production locale. Enfin, seulement 19% des répondants achètent au moins 50% de leur viande localement.



58%



66%



11%



19%

### Les principaux freins à l'achat des produits locaux

54%

Les lieux de vente en circuits courts ne sont pas assez nombreux à proximité de chez moi

32%

Le prix des produits locaux est trop élevé

30%

Je préfère faire mes courses à un seul point de vente même si les produits vendus ne sont pas forcément produits localement

28%

La production locale en bio n'est pas suffisante

27%

Je ne sais pas où en acheter / en trouver

### Les solutions pour consommer davantage de produits locaux

37%

Un rayon spécialisé bien identifié dans les grandes et moyennes surfaces

33%

Un magasin de producteurs près de chez moi ou des lieux que je fréquente

26%

Un marché de producteurs locaux (week-end ou soirée)

25%

Davantage de produits locaux dans les commerces de proximité près de chez moi

24%

Un système de commande et de livraison de produits locaux

## En bref...

### Le PAT c'est quoi ?

Un Projet Alimentaire Territorial coordonne les différents acteurs d'un territoire avec l'objectif de mettre sur pied un plan d'actions pour proposer aux habitants une production saine, de proximité, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs.

Le PAT de la Communauté d'Agglomération de Saintes a été lancé en février dernier, en partenariat avec les communautés de communes de Cœur de Saintonge et de Gémozac et le Pays de Saintonge Romane. La phase de construction est en cours ; les premières actions seront menées fin 2021.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Top départ pour l'appel à projet économie sociale et solidaire

Les élus de l'Agglomération lancent, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Nouvelle Aquitaine, un nouvel appel à projet dédié à l'ESS. Objectif : encourager le démarrage ou le développement d'initiatives économiques de proximité.

Pour être éligibles, les candidats doivent mettre en œuvre sur le territoire un projet en lien avec l'une des thématiques suivantes : l'accès au logement, l'agriculture de proximité, la consommation responsable et solidaire et les circuits courts, les déchets, la recyclerie, le réemploi, la gestion et protection de l'environnement, les déplacements alternatifs et doux, le tourisme solidaire, les services aux entreprises, aux salariés ou à la personne.

L'appel à projet est doté d'une enveloppe de 33 000 €. Pour candidater, consultez le règlement en ligne sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr) et retournez avant le 15 octobre l'ensemble des documents demandés par mail : [b.narjoux@agglo-saintes.fr](mailto:b.narjoux@agglo-saintes.fr) ou par courrier à l'Agglomération de Saintes, Service Economie, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes.

**📍 Pour en savoir plus, rendez-vous sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr) → L'économie et l'emploi**

## POLITIQUE DES DÉCHETS

### L'agglomération renforce la collecte des ordures ménagères cet été

Du 14 juin au 17 septembre, l'agglomération renforce la fréquence de ramassage de vos ordures ménagères (bacs noirs). Objectif : vous permettre de faire face à un éventuel surplus d'ordures ménagères pendant la période estivale et éviter tout désagrément olfactif avec les températures plus élevées.

Un jour supplémentaire de collecte est

donc défini pour chaque commune. Pour autant, le nombre forfaitaire de levées contenues dans la part fixe de la redevance ne change pas, les levées effectuées pendant l'été seront donc toutes comptabilisées au même titre que celles effectuées sur le reste de l'année.

Les horaires de passage des camions pouvant varier par rapport aux tournées

traditionnelles, il vous est demandé de sortir votre bac d'ordures ménagères la veille du jour de collecte.

Pour connaître les nouvelles modalités de ramassage des déchets pendant l'été, vous êtes invités à consulter votre calendrier de collecte en ligne sur [agglomeration-saintes.fr](http://agglomeration-saintes.fr) → L'agglomération au quotidien → Calendrier de collecte 2021.

### JOURS DE COLLECTE DANS LES COMMUNES DU 14 JUIN AU 17 SEPTEMBRE



- Ramassage le lundi et vendredi de la semaine traditionnelle de collecte
- Ramassage le mardi de la semaine traditionnelle de collecte et le mercredi de la semaine suivante
- Ramassage chaque semaine au jour habituel de collecte
- Ramassage chaque semaine au jour habituel de collecte pour les secteurs 1 à 5. Ce renforcement de collecte ne concerne ni le secteur 6 de Saintes (hypercentre rive gauche), ni le secteur 7 (doté de conteneurs enterrés).

## LE RÉEMPLOI FAIT SON ENTRÉE EN DÉCHÈTERIE

### L'Agglomération installe des zones de gratuité dans deux déchèteries

Deux zones de gratuité, matérialisées sous la forme de containers maritimes aménagés, ont été mises en place en mai sur les déchèteries Nord et Ouest de l'Agglomération. Un bon moyen de favoriser le réemploi des biens de consommation et de réduire le gaspillage des ressources.



Face aux enjeux climatiques et environnementaux, il est urgent de produire moins de déchets et d'en faire des ressources nouvelles. Engagée dans une démarche Zéro Déchet et labellisée Territoire Économie Circulaire, l'Agglomération de Saintes a choisi d'installer deux espaces dédiés au réemploi dans les déchèteries Nord et Ouest. Ces Cyclab'box, imaginées par le Syndicat Mixte Cyclad, permettent aux particuliers (uniquement) de déposer et de retirer gratuitement des biens immédiatement réutilisables, sélectionnés et renouvelés régulièrement par l'agent de déchèterie. Le lieu ressemble à une véritable pièce de vie reconstituée avec des meubles, de la vaisselle, des livres, des jouets, des équipements sportifs ou de loisirs. Sur la déchèterie Nord, il est désormais possible aussi de déposer

des palettes en bois qui sont laissées à la disposition de tous.

#### ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIES

« L'objectif est de limiter les déchets qui partent au tout-venant et qui coûtent le plus cher à la collectivité, et donc aux usagers. La Cyclab'box, c'est à petite échelle, un premier pas vers la déchèterie de demain qui sera un lieu de valorisation des ressources », explique Jérôme Gardelle, vice-président en charge de la politique des déchets de l'Agglomération. Le dispositif ne remplace les boutiques solidaires du territoire qui doivent rester le lieu privilégié pour déposer ses vêtements et objets en bon état.

#### UN PREMIER PAS VERS LA DÉCHÈTERIE DE DEMAIN

#### De nouveaux aménagements à la déchèterie Nord

Les travaux de modernisation de la déchèterie Nord débutent cet été avec le remplacement des protections anti-chutes par un système plus sûr et fonctionnel, comme celui en place à Corme-Royal. Suivront en septembre la création d'un nouveau quai dédié aux déchets verts doté de quatre bennes, qui permettra de fluidifier la circulation, et le déplacement en contrebas des deux bennes à gravats et de la benne à mobilier afin de faciliter la manutention. Le tout sera mis en service en octobre.

## EDUCATION

### Des activités estivales pour les jeunes du territoire



Les animations et séjours été reviennent ! Annulées l'année dernière en raison de la crise sanitaire, de nombreuses activités seront proposées cet été aux jeunes du territoire.

Les animations vacances se dérouleront du 12 au 30 juillet pour les jeunes âgés de 6 (à partir du CP) à 15 ans. Au programme : des activités à la semaine comprenant notamment de l'équitation, de l'escalade, du paddle itinérant, du théâtre, du BMX, de la danse... Les adolescents (11-15 ans) pourront quant à eux s'inscrire à Anim'Ados pour une semaine de BMX/skate entre le 12 et 23 juillet.

En parallèle, 7 séjours été avec hébergements sont proposés entre le 12 et 30 juillet pour les 7-15 ans. Les jeunes pourront découvrir des activités en lien avec les arts médiévaux (escrime, tir à

l'arc, arts martiaux), l'équitation (voltige, manège, soin aux animaux), les cultures urbaines (breakdance, skate...) ou sur la thématique de l'eau (paddle, pêche, canoë). Un séjour wakeboard est également prévu pour les adolescents de 11 à 15 ans.

N'oubliez pas : les réservations doivent être effectuées avant le mercredi précédent la semaine d'animations ou le séjour été. Le maintien des activités est conditionné à l'évolution de la situation sanitaire. Tenez-vous régulièrement informés sur votre espace familles.

**o** Pour en savoir plus sur le programme d'activités et réserver, rendez-vous sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr) → rubrique Espace Familles.

## SOLIDARITÉS

### Le point d'accès au droit déménagement

A compter de juillet, le Point d'Accès au Droit - Point Justice déménagement dans de nouveaux locaux, plus spacieux et davantage adaptés à l'accueil du public, au 6 avenue de Bellevue à Saintes. Lieu d'accueil gratuit et ouvert à tous, le PAD permet de donner une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Des permanences y sont organisées par des associations spécialisées et des professionnels du droit.

**o** Pour en savoir plus, rendez-vous sur [agglo-saintes.fr](http://agglo-saintes.fr) → L'agglo au quotidien → Solidarité ou contactez l'accueil au 05 46 73 41 18



## SANTÉ

### La vaccination progresse sur l'agglo

La campagne de vaccination s'accélère cet été. A ce jour, 21 744 habitants ont été vaccinés à l'Espace Mendès France à Saintes et plus de 28 personnes sont quotidiennement mobilisées pour recevoir vos appels et vous accueillir dans les meilleures conditions au centre de vaccination municipale.

**o** Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.ville-saintes.fr](http://www.ville-saintes.fr)



## FINANCES

### Un budget ambitieux et maîtrisé

Les élus de la Communauté d'agglomération de Saintes ont voté en avril dernier le premier budget du mandat. Dans un contexte de restriction des recettes liée à la crise de la Covid-19, ce budget s'élève au total à 59,5 millions d'euros.



### Les éléments marquants du budget 2021

■ **Un haut niveau d'investissement** : les élus de la communauté d'agglomération ont souhaité investir à la hauteur des projets programmés. Au-delà du projet de nouveau siège qui se termine cette année, l'Agglomération continue à œuvrer pour nos enfants et prévoit également de lancer les études pour la réalisation

d'une nouvelle déchèterie/ressourcerie et d'une nouvelle piscine sportive.

■ **Une fiscalité constante** : malgré la baisse des recettes liée à l'activité économique moins soutenue pour cause de crise sanitaire, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts et de laisser la fiscalité à son niveau de 2020.

■ **Des subventions aux associations maintenues** : plus de 2,4 millions d'euros sont destinés à soutenir les actions associatives sur le territoire. Là encore, cette enveloppe reste stable par rapport à 2020.

# Votre été sur l'Agglo

Que vous soyez amateur de randonnées, désireux d'ouvrir grand vos oreilles, féru de patrimoine ou soucieux de donner à vos enfants de quoi s'occuper, une large palette de sorties, de découvertes et d'animations vous attendent sur l'Agglomération cet été. Elles seront parfois organisées dans des versions allégées pour respecter les protocoles sanitaires en vigueur\*. Votre magazine de juillet dresse un tour d'horizon non exhaustif de ce qui vous attend.

*\*Les animations sont susceptibles de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Il est conseillé de se renseigner préalablement auprès de l'organisateur.*

**A**près la réouverture des terrasses et la liberté retrouvée dans ses déplacements, un autre signal annonce le retour progressif à une vie un peu plus "normale" : celui des rendez-vous et des manifestations de l'été. Et dans ce domaine, le territoire Saintais n'est pas en reste puisque plusieurs événements auront lieu dans les communes de l'agglomération. Entre randonnées, musique, patrimoine ou animations jeune public, ces activités très variées seront parfois proposées sous des formes nouvelles et adaptées à la crise sanitaire.

## PLEIN AIR : DES RANDONNÉES POUR TOUS

Dans le domaine des randonnées, il y a bien sûr la Flow Vélo qui longe le fleuve et offre un bon panorama des richesses naturelles du territoire. Inspirant et bucolique, cet itinéraire long de 290 km qui relie l'île d'Aix à Pithiviers en Dordogne, traverse 13 communes de l'Agglomération. Accessible à tous, il faut compter une journée en moyenne pour emprunter ce circuit depuis Rouffiac jusqu'à Saint-Vaize. En l'empruntant, vous trouverez également une connexion avec la Vallée du Coran dont le cheminement vélo est désormais terminé grâce aux financements conjoints de l'Agglomération et du Département (lire page 15). Cette vallée secrète et méconnue dont le nom vient de la rivière qui la serpente, s'étend de Saint-Sauvant à Burie. Ailleurs sur le territoire, de nombreuses autres randonnées à pied ou à vélo sont ouvertes aux habitants et aux visiteurs.

## MUSIQUE : LES OREILLES GRANDES OUVERTES

Bonne nouvelle pour les amoureux de musique classique : le festival de l'Abbaye soufflera cette année ses cinquante bougies ! Pour l'occasion, le festival, organisé du 17 au 24 juillet, est cette année placée sous le signe de Bach, de la musique italienne et de quelques œuvres inédites. Les organisateurs ont également imaginé un grand prélude proposant une tournée décentralisée de projections de concerts dans plusieurs communes autour de Saintes. Pour les fans de musiques éclectiques et de scènes déjantées, le Coconut Music Festival devrait avoir lieu du 9 au 12 septembre à l'Abbaye aux Dames. Enfin, la Ville de Saintes organisera les 13 et 14 août un spectacle en partenariat avec le "Sites en scène" en partenariat avec le Département.

## PATRIMOINE : DE L'HISTOIRE PLEIN LES YEUX

Le patrimoine remarquable fait partie de l'ADN du territoire. Rien de plus normal donc que l'été soit la saison idéale pour le (re)découvrir. Pour vous y aider, la ville et l'office de tourisme proposent en juillet et en août de nombreuses visites guidées et ateliers. Grâce à des temps dédiés à l'amphithéâtre, des zooms sur les collections des musées Saintais ou les paysages, l'histoire de la cité vous est contée et expliquée. Prenez également le temps de flâner à la découverte du patrimoine de nos communes rurales. Fontaines romaines à Vénérand, Abbaye de Fontduche à Saint-Bris-des-Bois, aqueducs gallo-romains à partir du Douhet et autres lavoirs ou églises romanes constituent quelques-unes des pépites du territoire.



## » JEUNESSE : APPRENDRE, DÉCOUVRIR, S'AMUSER !

Chaque été, l'Agglomération propose aux enfants et adolescents de prendre part aux Animations Vacances ou à des séjours. Après une année blanche en 2020 en raison de la Covid-19, ils sont de retour (lire page 7). Une bonne opportunité d'initier les enfants aux sorties et aux activités sportives et culturelles. Plusieurs ateliers seront aussi proposés aux plus jeunes par le service culturel de la ville de Saintes, dans les musées et la médiathèque notamment. Enfin, avec

la réouverture des équipements et des sites, à l'image d'Aquarelle ou du Paléosite par exemple, enfants et adolescents retrouveront des occasions de sortir et de s'amuser !

## PASS SAINTES-COGNAC : LE PLEIN DE BONNS PLANS !

Edité par les deux communautés d'agglomération de Cognac et Saintes, le Pass découverte réunit près de 50 partenaires, privés ou publics. Il facilite l'accès aux activités culturelles et de loisirs sur les deux territoires, entre activités de

plein-air, centres aquatiques, croisières fluviales ou visites patrimoniales.

Ce Pass gratuit s'adresse à tous. Pour une entrée, une nuitée ou encore un achat payé plein tarif chez l'un des partenaires de l'opération, sur présentation du Pass Découverte Cognac-Saintes, le visiteur peut bénéficier d'avantages chez les autres sites partenaires. Le Pass est disponible dans les établissements partenaires de l'opération de Cognac et de Saintes.



Laurence Begey, vice-présidente de l'office de tourisme  
Alexandre Grenot, vice-président délégué au tourisme  
Laetitia Adebaiye, directrice de l'office de tourisme



# Vallée du Coran, un nouvel itinéraire à découvrir

L'aménagement du sentier du Coran prend forme. Le tronçon entre Burie et Saint-Sauvant est désormais terminé, dévoilant aux curieux une partie des secrets de cette vallée méconnue.



**D**u lieu-dit "La Fontaine", sur la commune de Saint-Bris des Bois, jusqu'à la Charente, entre Dompierre et Chaniers, la vallée emblématique du Coran abrite un patrimoine naturel, historique et culturel exceptionnel. Entre Burie et Saint-Sauvant, sur 11 kilomètres, une nouvelle voie cyclable et piétonne permet désormais d'explorer une partie de ce site unique tout en douceur, en passant par Saint-Bris-des-Bois et Saint-Césaire. Les chemins blancs ont été refaits. Un balisage indiquant la direction et la distance à parcourir jusqu'au prochain point d'intérêt a également été installé. À noter que les piétons peuvent toujours emprunter, entre Saint-Sauvant et Saint-Brie-des-Bois, l'itinéraire sur pilotis préexistant.

**AMÉNAGEMENTS PROGRESSIFS**  
D'autres voies douces seront progressivement aménagées pour permettre

aux habitants et aux touristes de profiter pleinement de cet environnement unique. Toutes sont cofinancées par l'Agglomération de Saintes et le Département de Charente-Maritime. Le sentier du Coran atteindra au total de 19,4 kms et sera ponctué de haltes de repos. Les travaux de finalisation de l'itinéraire jusqu'au Dompierre-sur-Charente seront réalisés en 2022. En 2023-2024, un dernier tronçon côté Charente, passant par la Vallée de l'Antenne, permettra de rejoindre Cognac. En connexion avec la Flow vélo, il créera un itinéraire de plus de 50 kilomètres.

**UNE NOUVELLE VOIE CYCLABLE ET PIÉTONNE DE 11 KILOMÈTRES ENTRE BURIE ET SAINT-SAUVANT**

# 3 questions à ...



Alexandre Grenot,  
vice-président  
chargé du tourisme

## Un comité de pilotage intercollectivités a été créé pour la Vallée du Coran. Quel est son rôle ?

Ce comité, qui regroupe l'Agglo de Saintes, les communes concernées et le Département de Charente-Maritime, nous permet de définir une stratégie partagée pour valoriser la vallée. Nous souhaitons mettre en valeur les sites touristiques qui s'y trouvent, nous réfléchissons ensemble en coordonnant les équipements et les offres, dans une logique de complémentarité.

## Quels aménagements sont prévus sur le sentier du Coran ?

Comme le long de la Flow Vélo, il y aura des haltes d'arrêt principales permettant de réparer son vélo et de le recharger s'il est électrique. On y trouvera également des consignes pour laisser ses bagages. En complément, des haltes de repos secondaires seront aménagées avec notamment des tables de pique-nique pour déjeuner.

## Pourquoi ces aménagements sont-ils importants ?

Notre volonté est d'inciter un maximum de personnes, en solo ou en famille, à pratiquer des activités de pleine nature. En répondant aux différents besoins, ces équipements contribuent à rendre le sentier du Coran attractif et accessible à tous.

## Covid-19 : les élus en soutien aux entreprises impactées

Un large dispositif de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire a été voté avec une enveloppe de 500 000 €. Au total, 4 mesures en soutien à l'économie locale : la distribution de bons d'achats aux habitants pour acheter local, la création d'un fonds d'attractivité pour soutenir les animations organisées par les commerçants, d'un fonds pour la trésorerie et l'exonération des ordures ménagères pour les entreprises fermées.



Réunis en conseil communautaire le 8 juin dernier, les élus de l'Agglomération ont validé les quatre mesures d'une stratégie volontariste et ambitieuse en faveur du commerce de proximité et des entreprises locales. Objectif : accompagner financièrement les enseignes qui ont été contraintes de fermer leurs portes lors des deux derniers confinements à l'automne et au printemps. « *Le développement économique est l'une de nos principales compétences. Il est indispensable que nous nous placions aux côtés des entreprises qui en ont le plus besoin dans ce contexte de crise sanitaire* » explique Bruno Drapron, président de l'Agglomération.

### 150 000 € EN BONS D'ACHATS

La première mesure concerne la distribution de bons d'achats. D'une valeur de 20 €, ils seront remis aux habitants qui en feront la demande, sans conditions

de ressources. Ils seront disponibles au siège de la communauté d'agglomération et pourront être retirés entre le 21 juin et le 02 juillet. Ces bons devront être dépensés dans les commerces et artisans locaux qui ont fait l'objet d'une fermeture lors des deux derniers confinements. Il s'agit entre autres des restaurants, des bars et de tous les commerces qualifiés alors de non essentiels. La liste des magasins partenaires est consultable sur [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr). Un autocollant posé sur les vitrines des commerces participants vous permet également de les identifier.

### 50 000 € POUR UN FONDS D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Parallèlement au système des bons d'achats, l'Agglomération met en place un fonds d'attractivité commerciale doté de 50 000 €. « *Cette enveloppe va permettre de soutenir les projets d'ani-*

*mations des commerçants locaux qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire* » explique Bruno Drapron. Il est ouvert à tous les commerçants, qu'ils soient adhérents ou non à une association. Pour en bénéficier, un dossier doit être retiré et envoyé aux équipes de l'Agglomération. Il est disponible sur [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr). Dépôt du dossier avant le 30 septembre.

### D'AUTRES MESURES DE SOUTIEN

Deux mesures complémentaires sont également proposées aux entreprises : la prise en charge d'une partie des dépenses fixes et l'exonération de la redevance sur les ordures ménagères pour des entreprises impactées par la crise.

**UNE ENVELOPPE DE 500 000 € EST CONSACRÉE AU SOUTIEN DES ENTREPRISES IMPACTÉES**

## Un dispositif global en soutien à l'économie locale





**Jérôme Tessendier**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE LA DISTILLERIE  
TESSENDIER & FILS

## Une entreprise de territoire et de terroir

Société créée par Gaston Tessendier en 1880, la distillerie Tessendier & Fils produit et assemble des spiritueux entre Jarnac et Cognac. Des cognacs mais aussi des brandys, des rhums et des whiskys. L'entreprise est également implantée à Chaniers d'où elle distribue ses produits dans toute la France.

### Comment décririez-vous votre entreprise ?

C'est une entreprise résolument locale, de territoire et de terroir. Nous avons la spécificité d'avoir une activité locale de production et de distribution. Tournés historiquement vers le cognac, nous avons étendu notre gamme de produits à d'autres spiritueux. L'essentiel de notre production part à l'export, vers les États-Unis, la Chine et la Russie.

### À quelles activités est dédié votre site de Chaniers ?

Nous y avons notre site d'embouteillage depuis plusieurs années et y avons créé une plateforme de distribution pour nos

productions et celles d'une douzaine d'autres fournisseurs, qui partent dans toute la France. Cette activité a connu une croissance à trois chiffres sur les deux dernières années. Le marché français est à la recherche d'une relation directe avec les producteurs.

### Quels sont vos projets de développement ?

Nous allons sortir une gamme de spiritueux dans des bag in box (ndlr : systèmes d'emballage) éco-responsables. Grâce à la croissance de notre activité, nous avons accéléré les recrutements et déjà créé une dizaine d'emplois depuis 18 mois pour la production, le marketing et la commercialisation.

## À la découverte des acteurs économiques locaux

Chaque mois, Bruno Drapron, Président de l'Agglomération de Saintes et ses Vice-Présidents partent à la rencontre des chefs d'entreprise du territoire. Retour sur ces rencontres économiques.



### ENTREPRISE DAGNAUD

Spécialiste du matériel viticole depuis plus de 50 ans, les établissements Dagnaud, situés à Montils, sont au service des viticulteurs.

📍 Plus d'infos sur [dagnaud.com](http://dagnaud.com)

### MSA DES CHARENTES

Organisme mutualiste chargé de la protection sociale des professions agricoles. Autour du groupe MSA, une multitude de services est proposé aux habitants dont Mutualia, alliance santé.

📍 Plus d'infos sur [charentes.msa.fr](http://charentes.msa.fr)

### PANAMA FLEURS

Entreprise familiale installée à Saintes, elle est spécialisée dans l'horticulture, l'aménagement et la composition florale.

📍 Plus d'infos sur [panamafleurs.com](http://panamafleurs.com)

# LES TRÉSORS DE SAINTONGE

## LA CHAPELLE DES POTS



Située à 7 km de Saintes et à 15 km de Cognac, à l'Est de l'agglomération, La Chapelle des Pots doit son nom à la présence de nombreux ateliers de céramique de grande réputation dès le XIII<sup>e</sup> siècle, car s'y retrouvent les matières premières indispensables à la production de poteries, tuiles ou bujours : l'argile, le bois et l'eau. Aménagés le long de cours d'eau ou près de sources, on retrouve aussi plusieurs lavoirs sur la commune. Le plus remarquable est celui situé sur le chemin de la Fontaine en plein centre-bourg ; son dôme de pierre abrite une source qui vient grossir d'autres ruisseaux. Autour de son bourg composé de ruelles sinueuses, La Chapelle des Pots s'étend sur un territoire vallonné et boisé, et renferme un patrimoine naturel et historique très riche à découvrir à travers de nombreux circuits de randonnée dont le sentier de la Salamandre et un parcours Terra Aventura.



## CHANIERS

Autour de l'Eglise Saint-Pierre dont l'une des chapelles abrite une magnifique Pietà en plâtre, Chaniers vit au rythme du fleuve. Halte nautique appréciée des bateaux de croisière, la commune dispose du dernier bac motorisé en service sur la Charente qui permet de traverser gratuitement le fleuve d'avril à septembre. Plus loin, le canal et l'écluse sont utilisés par la navigation de plaisance. Le promeneur qui découvre Chaniers peut également faire une halte au moulin de la Baine, ensemble architectural formant un alignement qui barre complètement le bras secondaire de la Charente, devenu aujourd'hui un restaurant.

